

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 18/11/2011

Parents présents: Mme Rat, Mme Martin, Mme Baudouin, Mme Fabre, Mr Taboga, Mme Landi, Mme Berjon, Mr Defaye, Mr Compagny, Mme Bonnaud, , Mme Talagrand, Mme Barbier,

Enseignants présents: Mme Compagny, Mme Pauleau, Mr Maurin, Mme Sorrentino, Mme Santi, Mme Ogias, Mme El Akkari Mohand, Mme Allet, Mme Ricco (DDEN)

Mairie: Mme Cornillon, Mr Suppo

ELECTIONS PARENTS D'ELEVES

Nous remercions les parents pour leur mobilisation, le taux de votants s'élevant à 83 %.

PROJET D'ECOLE

- œ Vendredi 16 décembre : repas de Noël (offert par la mairie), séance cinéma (offerte par l'APEAEL) et visite du Père Noël à la salle F. Mistral
- œ Projet « Nature » : une intervention de l'association « Naturoptère » est prévue le 12 janvier dans l'école. Elle devrait être suivie par une sortie à Sérignan sur leur site (date à prévoir).
- œ Sorties à thème sur l'histoire pour le cycle 3.
- œ Rencontres sportives en fin d'année. Possibilité d'ouvrir l'activité Roller aux autres classes en fonction du règlement.
- œ Désir d'intégrer les petites sections à l'activité vélo l'année prochaine. Besoin de parents pour organiser l'activité.
- œ En ce qui concerne le provençal, le bilan est toujours positif.

REGLEMENT INTERIEUR

Il est voté ce jour.

TRAVAUX

Un point d'eau a été installé dans la classe de Madame Pauleau.

Les fenêtres de la cantine et du couloir des classes de cycle 3 ont été changées.

Nous avons demandé l'installation de poubelles-cendriers devant l'école afin d'éviter de voir des mégots par terre.

Pour le parking, il reste à faire le goudronnage.

GARDERIE DU MATIN ET DU SOIR (ET ETUDE) *Il n'y a pas d'étude mais seulement une garderie*

La demande d'ouverture de la garderie plus tôt le matin n'est pas possible, la mairie n'a pas les moyens d'embaucher du personnel supplémentaire. De plus, pour leur bien-être, l'idée que les enfants soient dans le milieu scolaire ½ heure de plus chaque jour a été rejetée en majorité.

Ils ont le choix de faire des jeux calmes, de colorier et lire, généralement le choix est porté sur la lecture ou le coloriage.

Pour la garderie du soir, les enfants rentrent désormais à 17h pour faire leurs devoirs ou non! (aucune obligation).

CANTINE

L'inscription à l'année est confirmée et la mairie ne reviendra pas dessus.

Pour la prise des repas exceptionnels, il suffit de faire une demande écrite à Mme Le Maire, 8 jours auparavant. Pour des raisons plus urgentes ainsi que pour déposer un certificat médical lors de maladie, il faut se rendre en mairie. Le paiement par prélèvement automatique n'est pas possible pour le moment. En revanche, un service de paiement en ligne devrait être ouvert début janvier. En ce qui concerne le nouveau règlement de la cantine, établi en collaboration avec l'équipe enseignante, le bilan est positif. Les enfants mangent désormais dans le calme!

CIRCULATION AUTOUR DE L'ECOLE

Nous vous rappelons que c'est un sens UNIQUE, encore quelques véhicules repartent en sens interdit. Soyez Vigilants ! Merci.

Il faut apprendre à nos enfants qui rentrent chez eux à vélo à emprunter les chemins sécurisés ; ils ont tendance à passer derrière les voitures qui reculent. N'ATTENDONS PAS L'ACCIDENT.

UN RAPPEL IMPORTANT AUSSI : Merci de vous garer sur les emplacements PARKING indiqués par de la peinture BLANCHE. Trop de parents se garent n'importe où et bloquent la circulation ou mettent en DANGER nos enfants.

Nous vous rappelons que nous avons une rubrique sur le site de l'école où vous pouvez y consulter ce compte-rendu et autres documents.

Les représentants des parents d'élèves.